

COMMUNE de BEAULIEU  
Département de l'Isère

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 20 Mars 2025

Nombre membres  
En exercice 14  
Présents 9  
Votants 9

Date de la convocation : 13.03.2025

2025 - 008

L'An deux mil vingt-cinq le vingt mars à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de Beaulieu, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Didier CORVEY-BIRON, Maire.

Présents : Mmes et Mrs Didier CORVEY-BIRON, Annie BERECHÉ, Jean-Noël MANDIER, René BAYLE, David GRAND, Valérie DROUVIN, Marie-Sophie BARBIER, Régis LACROIX, Laure ALBERTIN,

Absents : Nathalie DECTOT, Guillaume CROIZAT, Mickaël GRAS, Vincent CAILLAT, Benjamin CHABERT,

Procuration : Nathalie DECTOT donne procuration à Laure ALBERTIN

A été nommée secrétaire : Régis LACROIX

Délibération Portant Approbation  
Du Compte Financier Unique (CFU) 2024

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu l'avis de la commission Finances ;

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2024 de la commune de Beaulieu ;

Vu le Compte Financier Unique 2024 de la commune de Beaulieu ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les éléments susvisés et les résultats de clôture ci-dessous :

Budget Principal	Résultat de clôture 2023	Part affectée à l'investissement	Dépenses 2024	Recettes 2024	Résultat 2024	Intégration	Résultat de clôture 2024
Investissement	173 300.16€		156 755.00€	69 020.77€	-87 734.23€	0.00€	85 565.93€
Fonctionnement	387 604.54€	0.00€	393 151.52€	466 576.37€	73 424.85€	0.00€	461 029.39€
TOTAL	560 904.70€	0.00€	549 906.52€	535 597.14€	-14 309.38€	0.00€	546 595.32€

RAR Dépenses	0.00 €	RAR Recettes	0.00 €
--------------	--------	--------------	--------

- APPROUVE le Compte Financier Unique 2024 de la Ville de
- DONNE pouvoir à Mme le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité, (le maire n'ayant pas pris part au vote) décide :**

- **D'APPROUVER** le Compte Financier Unique 2024
- **DE DONNER POUVOIR** à M. le Maire pour prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme,

M. Didier CORVEY-BIRON,  
Maire

